



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 17 octobre 2022

CNR, la Banque des Territoires et quatre caisses régionales du Crédit Agricole lancent Solarhona Invest, un nouvel outil de financement pour accélérer le déploiement des projets photovoltaïques en vallée du Rhône

Après le lancement de Solarhona le 23 mai dernier (filiale détenue à 100 % par CNR dédiée au déploiement de l'énergie solaire photovoltaïque en vallée du Rhône) CNR, la Banque des Territoires et les caisses régionales du Crédit Agricole Centre-est, Languedoc, Sud Rhône Alpes et Alpes Provence annoncent la création de Solarhona Invest. Entièrement dédiée à la transition énergétique des territoires, cette société d'investissement investira dans les projets photovoltaïques développés par Solarhona, en impliquant durablement les acteurs des territoires au capital des projets.

Trois partenaires naturels, porteurs d'une vision commune de la transition énergétique

Solarhona Invest crée les conditions de portage, de financement et de déploiement des projets photovoltaïques développés par Solarhona pour les 10 prochaines années. La création de ce véhicule d'investissement s'inscrit dans le cadre d'un partenariat de longue date entre CNR, la Banque des Territoires et les caisses régionales du Crédit Agricole en faveur de la transition énergétique. En alliant ces acteurs engagés durablement ancrés dans la vallée du Rhône, Solarhona Invest est porteuse d'un projet économique, écologique et territorial fort. Son capital est constitué des participations de CNR à hauteur de 37,5 %, de la Banque des Territoires à hauteur de 37,5 % et des caisses régionales du Crédit Agricole à hauteur de 25 %.

Une multitude de projets regroupés solidairement

Solarhona Invest projette d'investir près d'un milliard d'euros dans les 10 prochaines années pour soutenir le développement des projets photovoltaïques de taille intermédiaire¹ (toitures de bâtiments, ombrières de parking, petits parcs au sol) et novateurs (centrales linéaires ou flottantes²) portés par les collectivités locales, les entreprises et les agriculteurs. Dans un contexte de raréfaction du foncier disponible, il est nécessaire de multiplier ces types de projets afin répondre au double défi de l'indépendance énergétique et de la neutralité carbone.

¹ Projets photovoltaïques sur toitures supérieures à 1000 m² et projets de centrales au sol sur terrains dégradés inférieurs à 4 MWc

Ces projets photovoltaïques seront regroupés par « grappes » selon une logique territoriale, au sein de sociétés de projets dédiées (appelées *SPV - special purpose vehicles*). Cette logique de regroupement permettra ainsi de créer des synergies entre les différents projets, de développer une solution de financement global et ainsi de rendre viables économiquement des initiatives qui indépendamment les unes des autres pourraient ne pas l'être. En priorisant la vallée du Rhône, territoire naturel de CNR depuis près d'un siècle, les partenaires de Solarhona Invest entendent capitaliser sur leur fine connaissance des collectivités locales ainsi que des acteurs économiques et agricoles locaux pour apporter des réponses adaptées à leurs besoins.

Un modèle redistributif tourné vers les acteurs territoriaux

Solarhona Invest sera actionnaire majoritaire de chaque société de projets qui pourra également être co-détenue avec des partenaires territoriaux. En effet, les collectivités, les sociétés d'économie mixte locales (SEML), les coopératives agricoles, les entreprises locales et les collectifs citoyens pourront devenir actionnaires à hauteur de 5 à 40 % des sociétés de projets au côté de Solarhona Invest. En associant ainsi les acteurs locaux à la transition énergétique de leur territoire sur le long terme, Solarhona Invest mise sur une logique d'investissement innovante, solidaire et redistributive pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de développement des énergies renouvelables.

Le développement économique des territoires comme priorité

Solarhona Invest permettra aux territoires de la vallée du Rhône de bénéficier de retombées économiques positives. Le développement, la construction et l'exploitation des centrales photovoltaïques devraient générer 600 emplois directs et indirects non délocalisables. Par ailleurs, en misant sur l'énergie solaire photovoltaïque, les collectivités locales, les entreprises et les acteurs du monde agricole participent à la relocalisation de la production énergétique du pays et *in fine* à la réduction du prix de l'électricité. Enfin, qu'il soit déployé sur des toitures ou sur des sols dégradés, le solaire photovoltaïque contribue à la valorisation du patrimoine bâti et foncier.

« CNR est fière de mettre son savoir-faire industriel et ses capacités d'investissement au service de Solarhona Invest aux côtés de la Banque des Territoires et du Crédit Agricole. La création de ce nouveau véhicule d'investissement est un message fort adressé à toutes les collectivités, les entreprises et les agriculteurs de la vallée du Rhône désireux de contribuer à la transition écologique de leur territoire et à l'indépendance énergétique de la France : nous serons à leurs côtés. »

Laurence Borie-Bancel, Présidente du Directoire de CNR

« Depuis sa création en 2018, la Banque des Territoires se mobilise pleinement au service de la transition écologique et énergétique. Aux côtés de CNR dont elle est l'un des principaux actionnaires, elle a créé Solarhona Invest pour apporter au territoire rhodanien un outil efficace et ambitieux, véritable développeur de projets et déclencheur d'investissements concrets pour faire avancer la transition énergétique. Je suis particulièrement heureuse de ce nouveau partenariat pour la Banque des Territoires, qui illustre notre volonté de nous associer à des acteurs locaux de premier plan pour soutenir la transition énergétique et répondre aux défis énergétiques d'aujourd'hui et de demain. »

Barbara Falk, Directrice régionale de la Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes

Solarhona Invest est l'illustration parfaite du rôle que joue, depuis de nombreuses années déjà, le Crédit Agricole sur le terrain de la transition énergétique : s'adosser à des acteurs de référence, exploiter son maillage territorial pour faire émerger des projets faisant sens localement et mobiliser la puissance du groupe pour financer leur réalisation. En conjuguant les forces de quatre caisses régionales avec CNR et la Banque des Territoires, nous donnons une impulsion significative au financement massif de projets locaux, concrets, créateurs de valeur dans les territoires et portés par ceux qui en seront les premiers bénéficiaires. »

Raphaël Appert, Directeur général du Crédit Agricole Centre-est, 1^{er} vice-président de la Fédération nationale du Crédit Agricole

CONTACTS PRESSE

Banque des Territoires [Direction régionale] – Groupe Caisse des Dépôts

Anne-Laure Badaut – anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr - 06 31 06 82 34

CNR

Romain Jacquet – r.jacquet@cnr.tm.fr – 06 74 79 10 00

Crédit Agricole

Aurélié Bellemin – aurelie.bellemin@ca-centrest.fr – 06 38 60 80 68

Caroline Leclercq - caroline.leclercq@ca-languedoc.fr – 07 87 42 79 04

Lise Noyelle - lise.noyelle@ca-alpesprovence.fr – 06 08 76 93 92

Catherine Alain-Sanche - catherine.alain-sanche@ca-sudrhonealpes.fr – 04 76 86 74 47

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

A propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de presque 4000 MW. Elle transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle, du vent et du soleil. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise - énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, Groupe Caisse des Dépôts). ENGIE est son actionnaire industriel de référence.

www.cnr.tm.fr | [Twitter](https://twitter.com/CNR) | [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/cnr)

A propos du Crédit Agricole

Fort de 130 ans d'histoire, le Crédit Agricole couvre l'ensemble des besoins financiers et patrimoniaux de ses clients : moyens de paiement, assurances, gestion de l'épargne, financement, immobilier, accompagnement à l'international. Il met sa solidité au service de l'utilité et de l'universalité et développe ces deux principes en accompagnant les grandes transformations de la société. Ces valeurs sont résumées dans sa raison d'être : agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société.

Aujourd'hui 10^{ème} banque mondiale, le Crédit Agricole est le premier groupe coopératif et mutualiste au monde avec 11 millions de sociétaires pour plus de 53 millions de clients.

Premier financeur de l'économie européenne, premier assureur de France, le Crédit Agricole est aussi la première banque européenne de proximité : 9 500 agences, 147 000 collaborateurs.

En France, cette proximité est incarnée par les 39 caisses régionales, 2 406 caisses locales, 6 400 agences et 67 745 collaborateurs au service de 25 millions de clients.

Caisse régionale Alpes Provence

- Territoire : Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Hautes-Alpes
- Plus de 780 000 clients dont 300 000 sociétaires
- 2 260 collaborateurs
- 158 agences, 26 centres d'affaires (4 entreprises, 12 professionnels, 3 banques privées, 5 agriculture, 1 institutionnel, 1 collectivité publique).
- Résultat net social : 117,1 M€

Caisse régionale Languedoc

- Territoire : Aude, Gard, Hérault et Lozère
- 1 000 000 clients, dont 402 000 sociétaires
- 2 700 collaborateurs
- 175 agences, 6 centres d'affaires entreprises
- Résultat net social : 177,2 M€

Caisse régionale Centre-est

- Territoire : Ain, Rhône, Saône-et-Loire, nord de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche
- 1 270 000 clients, dont 532 000 sociétaires
- Près de 3 000 collaborateurs
- 261 agences, 6 centres d'affaires entreprises, 14 pôles entrepreneurs et patrimoine et pôles viticoles
- Résultat net social : 257 M€

Caisse régionale Sud Rhône-Alpes

- Territoire : Isère, Drôme, Ardèche et Est lyonnais.
- Plus de 772 000 clients, dont 379 000 sociétaires
- 2 271 collaborateurs
- 194 agences de proximité
- Résultat net social : 94,1 M€

Ils ont accompagné Solarhona Invest, de la conception jusqu'à la concrétisation de cette aventure énergétique : Degroof Petercam & Greenwish, Indefi, Adenfi, Weil, Allen & Overy, Adaltys, De Gaulle Fleurance & Associés, LPA-CGR, Setec & KiloWattsol